

Commune de Maurs-la-Jolie (15)

Maurs-la-Jolie possède une situation géographique privilégiée, au carrefour de l'Auvergne, du Quercy et du Rouergue, à 22 Km de Figeac. Cette commune de 2300 habitants possède une identité forte et un patrimoine culturel très riche (L'Abbatiale Saint-Césaire, un ensemble unique en Auvergne de très belles statues de bois et de stalles sculptées, un ensemble de pressoirs (huile de noix et cidre) à vis et à leviers de 1830). Malheureusement, sa population diminue et vieillit, victime du manque de potentiel économique. Le village devenait atone, jusqu'à ce que l'équipe municipale décide de lui redonner vie.

La réalisation de ce projet a débuté par la rénovation des logements inoccupés du bourg et, à partir de 2001, par la revalorisation de l'immobilier autour du centre d'accueil, afin de profiter du potentiel culturel et touristique. La commune a également commandité une étude Pact ARIM afin de recenser les bâtiments disponibles, déterminer les secteurs où il faut rénover et allouer le maximum d'aides possible. Les résultats ont été rendus le 17 Avril. Une cellule comprenant notaires, agents immobiliers et institutionnels se chargera de la mise en adéquation de l'offre et de la demande de logements.

Le développement de l'artisanat d'art constitue le deuxième axe de réflexion. La commune compte actuellement un atelier d'artisanat de ferronnerie et de peinture. Maurs-La-Jolie organise chaque 2ème dimanche d'octobre la Fête des Métiers et de l'Artisanat d'art. La municipalité s'implique beaucoup dans le développement de cette branche :

- par l'achat d'un immeuble destiné à la production artisanale.
- par la création d'une allocation logement artisanale.

L'objectif avoué serait d'installer de trois à quatre artisans par an dans les années à venir.

L'essor de la commune bénéficie des initiatives de mise en valeur du département. L'initiative la plus importante à ce titre est la Route à Valeur Ajoutée (R.V.A.), infrastructure routière départementale destinée à valoriser l'environnement au niveau économique et par la découverte des régions traversées. Au niveau de Maurs-La-Jolie, l'exemple de cette R.V.A. est le projet « transchataigneraie ». La valeur ajoutée est apportée par des pistes équestres, cyclables, des sentiers pédestres, des itinéraires de randonnées.

De nombreuses foires et marchés contribuent tout au long de l'année à attirer des visiteurs et à animer la vie locale : foire chevaline, marché aux tripoux... La foire au matériel agricole attire chaque année plus de 5 000 personnes. Une journée du livre est organisée le même jour au cours de laquelle près de 30 auteurs et métiers du livre se rassemblent.

Contact :

François Vermande

04 71 49 76 00